

ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES CARAÏBES

Les Parties contractantes

CONSCIENTES de la nécessité d'accélérer le développement économique des États et Territoires des Caraïbes, et d'améliorer le niveau de vie de leurs citoyens;

RECONNAISSANT la résolution de ces États et Territoires d'intensifier la coopération économique et de promouvoir l'intégration économique dans la région des Caraïbes;

CONSCIENTES de la volonté d'autres pays, situés à l'extérieur de la région, de contribuer au développement économique de la région;

CONSIDÉRANT que pareil développement économique régional requiert de toute urgence la mobilisation de ressources additionnelles financières et autres; et

CONVAINCUES que la création d'une institution financière régionale ouverte à la participation la plus vaste possible favorisera la réalisation de ces fins;

CONVIENNENT PAR LES PRÉSENTES DE CE QUI SUIT: